



**HARAS  
NATIONAL  
HENNEBONT**  
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 16/02/2022

Reçu en préfecture le 16/02/2022

Affiché le 16/02/2022

ID : 056-200008696-20220216-DEL\_20223-DE

Objet de la Délibération

COMPTE DE GESTION 2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

—————  
Séance Publique du 10 février 2022  
—————

Suite à la convocation en date du 2 février 2022, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le jeudi 10 février à 17 heures 30, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Lydie LE PABIC, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART

Suppléance :

Anne GALLO suppléée par Pierre POULIQUEN

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Laurent DUVAL donne pouvoir à Aurélie MARTORELL

Absente excusée:

Delphine ALEXANDRE

Absentes :

Aurélie MARTORELL, Anne JEHANNO

Envoyé en préfecture le 16/02/2022

Reçu en préfecture le 16/02/2022

Affiché le 16/02/2022

ID : 056-200008696-20220216-DEL\_20223-DE

## SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

### SEANCE DU COMITE DU 10 FEVRIER 2022

#### COMPTE DE GESTION 2021

Le compte de gestion du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, établi par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'année 2021, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : **+ 323 978,03 €**

Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2021.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique : APPROUVE le compte de gestion 2021 de Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2021.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

---

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



André HARTEREAU